

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 28 JUIN 2022 A 20 HEURES**

Présents: M. Roland ONIMUS, Maire - MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Adjoints.

> MM. Pierre REMY, Jean-Luc LINDECKER, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Guillaume SEVIN, Bernard RAILLARD, conseillers municipaux.

Mmes Anne MANDRAS, Céline MIEHE, Nathalie BERNARD-WACK, Erika HELM-KUPPEK, conseillères municipales.

Absents excusés: M. Thierry SALTZMANN, procuration à M. Pierre REMY.

Mme Claire RADZUWEIT, procuration à Mme Céline MIEHE.

Absente: Mme Linda MANA.

Date de la convocation : 22.06.2022



Présentation du projet d'une unité hydrogène par la société LINDE.

- 1. Appel des conseillers.
- 2. Lecture de l'ordre du jour.
- 3. Nomination du secrétaire de séance.
- 4. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
- 5. Acquisition immeuble des Douanes rue de l'Est.
- 6. Pôle médical : conditions financières pour l'installation de médecins.
- 7. Réforme de la publicité des actes des collectivités locales.
- 8. Chemin du Hirtzenpfad: modification du tracé.
- 9. Rétablissement limites de propriété KINDBEITER/Commune.
- 10 Subventions.
- 11 Sécurité rues du village.
- 12 Transition énergétique.
- 13 Mise à disposition des tablettes : convention.
- 14. Enregistrement filmé de la séance du Conseil Municipal.
- 15. Délégation de signature : informations.
- 16. Informations présentées par les adjoints.
- 17. Divers.



Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire demande à rajouter un point : transfert de la compétence eau et assainissement. Le Conseil Municipal donne son accord.

- 1. APPEL DES CONSEILLERS
- 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. NOMINATION SU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Anne MANDRAS

4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Mme Edith ZANINETTI apporte deux rectifications : à l'école de CHALAMPE, ce n'est pas une Directrice mais un Directeur.

En point «divers» ont été évoqués les enjeux climatiques, notamment l'établissement d'un document exigé selon un décret tertiaire international et non sur demande de la M2A.

5. ACQUISITION IMMEUBLE DES DOUANES RUE DE L'EST

Une visite du bâtiment a eu lieu, afin d'établir les différents diagnostics nécessaires avant la vente. Ce bâtiment est constitué de 4 appartements, 2 de 56 m² et 2 de 66 m².

M. Thierry SALTZMANN, par l'intermédiaire de M. Pierre REMY, demande quel est le but de cette éventuelle acquisition ? // Il s'agit d'augmenter le parc locatif.

Mme Erika HELM-KUPPEK demande si la Commune est prioritaire ? // Oui.

Par 17 voix POUR et 1 voix CONTRE, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'acquisition du bâtiment des Douanes situé 11 rue de l'Est, d'une superficie de 11 a 85 ca, au prix de 387 000 €, hors frais d'acquisition.

6. POLE MEDICAL: CONDITIONS FINANCIERES POUR L'INSTALLATION DE MEDECINS

Les propositions du COPIL ont été adressés aux conseillers en vue de définir les conditions financières pour l'installation de professionnels de santé.

Le sujet soulève beaucoup de questions :

- M. Pierre REMY: quel est le coût de l'abonnement à Doctolib ? // 150 €/mois.
- M. Guillaume SEVIN : pourquoi choisir Doctolib alors qu'il existe d'autres sites ? // A voir.
- M. Pierre REMY, pour M. Thierry SALTZMANN: le document transmis est difficile à comprendre.
- Mme Edith ZANINETTI signale qu'une communication sera mise en place par l'intermédiaire de banderoles et sur le site Facebook de la Commune.
- M. Frédéric BRENDER précise qu'il est difficile de savoir sur quelles bases partir pour l'installation des professionnels de santé. Celles retenues pourront toujours être modifiées par la suite.
- ♥ M. Pierre REMY : est-ce que les infirmières sont-elles toujours d'accord pour s'installer au pôle médical ? // Oui.
- M. Bernard RAILLARD propose de prendre contact avec un site d'étudiants en médecine. // Mme Nathalie BERNARD-WACK a transmis les informations à une école d'ostéopathes.
- ♥ M. Guillaume SEVIN pense que la communication de recherche de professionnels de santé par banderoles pourrait avoir un effet contre-productif.
- Mmes Céline MIEHE/Anne MANDRAS demandent d'utiliser tous les moyens possibles pour trouver un médecin généraliste, afin de ne pas avoir le reproche de ne pas avoir mis tous les moyens en œuvre par la suite.

En finalité, par 16 voix POUR et 1 voix CONTRE, M. Guillaume SEVIN trouvant les propositions insuffisantes par rapport à la réalité du marché, le Conseil Municipal approuve les propositions du comité de pilotage.

7. REFORME DE LA PUBLICITE DES ACTES DES COLLECTIVITES LOCALES

Les communes de moins de 3 500 habitants ont la possibilité de délibérer pour choisir le mode de publicité de certains actes qui leu sera applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, entre :

- ♦ L'affichage,
- ♦ La publication sur support papier,
- \$ La publication électronique sur le site internet de la Commune.

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'affichage et d'utiliser aussi les autres moyens de communications.

8. CHEMIN DU HIRTZENPFAD: MODIFICATION DU TRACE

Ce point est reporté à une prochaine séance de Conseil Municipal suite à une demande d'informations plus explicite.

9. RETABLISSEMENT LIMITES DE PROPRIETE KINDBEITER/COMMUNE

Il s'agit d'une cession de 13 m² à l'euro symbolique au-devant de la propriété de M. et Mme KINDBEITER rue de la Hardt en faveur de la Commune.

Par 16 voix POUR et 1 voix ABSTENTION, le Conseil Municipal donne son accord.

10 SUBVENTIONS

- Challenge « A l'école en vélo » : M. Jean-Marc PILOT informe le Conseil Municipal que la collecte a rapporté 273 € qui sera reversée à l'association « ANDREA ».
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une subvention de 196,19 € au Syndicat des Arboriculteurs pour le remboursement de fournitures pour le verger de l'école. M. Frédéric BRENDER rappelle que la démarche à suivre par les associations consiste à faire un devis, de la présenter au Maire pour acceptation. En cas d'acceptation, la facture sera réglée directement par la Commune.

11 SECURITE RUES DU VILLAGE

- M. le Maire propose de se faire accompagner par des services ou organismes compétents en la matière pour l'ensemble des rues du village.
- M. Frédéric BRENDER rappelle que ce sujet est évoqué depuis de longs mois et qu'il faut maintenant trouver des solutions.
- M. Dominique RUEFF propose de reprendre les études menées pour les rue du Général de Gaulle et rue de la Verdure.

Mme Edith ZANINETTI indique que le projet d'aménagement de la rue de Bâle va être lancé et qu'elle ne souhaite pas trop se disperser.

Mme Martine LUTHRINGER souhaite, au contraire, que soit menée une étude plus globale d'aménagement des rues du village.

Mme Edith ZANINETTI signale que lors des travaux de réfection rue du Jura, il a été tenu compte de l'avis des habitants, ce qui a amené à la suppression de chicanes. Il est donc nécessaire de consulter les riverains des rues concernées.

Mme Céline MIEHE relève donc l'intérêt de faire appel à des professionnels en matière d'aménagement urbain qui sauront répondre aux enjeux, donc voir aussi avec l'AURM avec qui un contrat est passé.

- M. Bernard RAILLARD signale la mauvaise visibilité à la sortie du rond-point situé en direction de CHALAMPE.
- M. Pierre REMY demande que soient pris en compte les problèmes de stationnement (croisement rue de Strasbourg / rue de l'Eglise).

Mme Edith ZANINETTI précise qu'il s'agit aussi de problèmes de civisme, d'où peutêtre l'intérêt de verbaliser.

En conclusion, par 16 voix POUR et 1 voix CONTRE, le Conseil Municipal décide de mener une politique d'étude pour un aménagement global des rues.

12 TRANSITION ENERGETIQUE

Mme Edith ZANINETTI prend la parole pour présenter la liste des actions déjà menées et réalisées :

TRAITEMENT ENVIRONNEMENTAL

Nous avons été précurseurs en matière de traitement des surfaces sans adjonction de pesticides (label 3 libellules), pour exemples :

- \$\text{L'essai de traitement enherbé du cimetière reconnu par la FREDON.}
- ☼ Le traitement des pelouses terrain de foot par procédé organique.
- 🔖 La réalisation de haies bocagères dans le cadre du GERPLAN.
- 🖔 La plantation d'arbres en lisière de chemin et sur terrains communaux.
- ♦ La réalisation de prairies fleuries.
- La réalisation de deux vergers (50 arbres fruitiers plantés en 2019) aide GERPLAN et CEA. L'action a fait l'objet d'un article par la CEA.

OPTIMISATION RESEAUX

Nous avons optimisé de façon importante nos réseaux :

- ♥ Travaux lourds de remplacement de canalisations obsolètes.
- \$ Enfouissement des réseaux secs pour suppression des fils aériens inesthétiques.
- ♥ Relamping rue de Strasbourg.
- ☼ Relamping rue de Bâle en cours.
- Remplacement éclairage rue de Battenheim en cours.
- Remplacement de l'éclairage public par des LED : rue du Général de Gaulle, Jura, Nouveau Quartier, Anémones, Vosges, Alpes, Papillon, Merles, Forêt Noire, Hirondelles, Jardins.
- Mise en place du système DALI pour réduction de l'éclairage de 50 % entre 23 h et 5 h (2017-2021).

EFFORT SUR LE MATERIEL TECHNIQUE

- ♦ Achat d'un véhicule électrique.
- ☼ Location de deux vélos électriques pour les services de la mairie.
- Mutualisation du matériel de traitement des terrains de foot (décompacteur, herse étrille, sableuse, dégarnisseuse) avec CHALAMPE, PETIT-LANDAU et NIFFER.
- Achat mutualisé d'un pulvérisateur pour engrais organique liquide avec la Commune de CHALAMPE.

- Achat d'un désherbeur thermique à brosses métalliques pour le traitement des mauvaises herbes dans les fils d'eau.
- Diminution de la quantité de sel utilisé pour le traitement hivernal par l'emploi de saumure sur la voirie et d'un produit spécifique pour les passages en pavés/dalles béton.
- Mise en place de tablettes numériques pour l'ensemble des conseillers et d'un tableau interactif pour diminuer la quantité de copies sur papier.

BATIMENTS

- Choix d'une «architecture verte» pour le pôle médical (toit végétalisé, murs en briques...).
- Rénovation de l'UP et des salles de classe de l'école primaire avec dalles LED et plafond acoustique 2016-2019.
- Rénovation de la mairie : mise en place de dalles LED sur l'ensemble des bureaux et salles commission, mariage 2016-2022.
- Rénovation de La Poste et cercle associatif : mise en place d'une nouvelle chaudière à condensation et prise en compte éclairage LED dalles.
- Etat des lieux de toutes les consommations électriques et gaz par mois/par bâtiment en cours d'établissement aux fins de vérifications.
- Obligation légale d'établir un projet relatif aux mesures envisagées en vue de la diminution des consommations (jusqu'à 40 %) selon décret tertiaire national.
- M. Bernard RAILLARD propose, en matière d'éclairage public, que soit encore réduite la consommation des éclairages LED par la mise en place de détecteurs qui agiront en fonction de la circulation.

Mme Anne MANDRAS trouve déjà bien ce qui a déjà été fait mais qu'il faut continuer.

Mme Edith ZANINETTI répond qu'effectivement, il n'est pas question de rester statique.

Mme Céline MIEHE approuve les propos d'Anne MANDRAS mais lors du dernier conseil, il était surtout question d'une projection dans le futur.

M. Frédéric BRENDER précise qu'effectivement ce sujet est évoqué depuis plusieurs années mais il faut peut-être maintenant travailler sur de nouvelles idées plus innovantes à voir en commission. Il propose que le Conseil Municipal se positionne, d'où l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

Mme Anne MANDRAS propose que cela soit étudié en commission environnement, plus particulièrement par les membres traitant de la transition écologique. Il serait peut-être intéressant de prendre appui sur les élus du Grand Est.

M. Bernard RAILLARD propose l'installation de panneaux solaires sur le toit du pôle médical. // Le choix d'un toit végétalisé a déjà été acté.

Mme Edith ZANINETTI évoque la réunion organisée par la M2A sur les enjeux climatiques. Celle-ci dispose d'un fonds « climat » pour subventionner des actions jusqu'à hauteur de 45 000 €/commune.

M. Guillaume SEVIN soutient les propos de M. Bernard RAILLARD en insistant sur l'intérêt de se pencher sur de nouvelles idées qui, au fil du temps, deviennent plus matures. Il profite de ce sujet pour dire que l'acquisition de tablettes n'est pas la meilleure initiative dans la mesure où elles sont faites à l'étranger par des enfants.

Mme Martine LUTHRINGER fait appel aux élus qui souhaiteraient rejoindre la commission.

13 MISE A DISPOSITION DES TABLETTES: CONVENTION

- M. le Maire présente la convention pour la mise à disposition des tablettes.
- M. Guillaume SEVIN ne cerne pas le besoin des tablettes alors qu'il existe d'autres moyens de communication.

Par 16 voix POUR et 1 voix CONTRE, le Conseil Municipal approuve la convention qui sera signée entre le Maire et chaque bénéficiaire.

14. ENREGISTREMENT FILME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à une demande de filmer les séances de Conseil Municipal en vue d'être diffusées en direct, M. Frédéric BRENDER ne juge pas utile cette action dans la mesure où les séances sont publiques.

Mme Céline MIEHE précise que cela peut être dangereux.

M. Bernard RAILLARD pense que c'est une bonne solution pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

En conclusion, par 3 voix POUR, 1 ABSTENTION et 13 voix CONTRE, les séances de Conseil Municipal ne seront pas filmées.

14.1 TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU

Après deux années sous convention provisoire laissant la compétence eau/assainissement aux communes, cette compétence est transférable au 01.01.2023. La M2a propose la mise en place d'une régie communautaire.

Le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 2 ABSENTIONS et 2 CONTRE, décide d'adhérer à la régie communautaire.

15. DELEGATION DE SIGNATURE : INFORMATIONS

15.1 Droit de préemption urbain

SCP GREWIS OBRINGER, notaires à HEGENHEIM. Propriété sise 58 rue de Bâle, cadastrée section 34 n° 0221/0073, 0212/0071 et 0214/0071 d'une superficie totale de 8 a 00 ca. Prix : 400 000 €.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

16. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1er Adjoint au Maire

16.1 Marché

Après discussion avec les commerçants, les festivités des 10 ans du marché sont fixées au 8 juillet 2023.Le premier marché a eu lieu le 6 juillet 2012.

16.2 Ecoles

Pas de fermeture de classe à BANTZENHEIM, les effectifs seront de 84 élèves. Un poste d'ATSEM sera supprimé, l'effectif des enfants en maternelle sera de 24.

Subvention "semaine sans voiture" à l'école : 273 €.

Conseil d'école le 23 juin : remerciements à la Commune pour son implication dans le bon fonctionnement de l'école.

16.3 OMSAL

Fête des rues sous la chaleur, pas d'incident. Par soucis de sécurité, le blocage des rues a été levé à 14 h suite à une concertation entre le Maire, les pompiers, la gendarmerie et le Président de l'OMSAL pour permettre aux participants du marché aux puces de partir compte tenu de la température caniculaire.

Le Président de l'OMSAL déplore le manque d'investissement de Messieurs SEVIN et RAILLARD, absents de toutes les réunions et de l'organisation de la fête des rues et la MJC absente.

Réunion retour d'expérience le 30 juin avec les associations.

Remerciements aux services techniques, à Virginie et au secrétariat pour l'aide importante apportée à l'organisation.

16.4 Marché de Noël

La Commune organisera un marché de Noël le 3 décembre. Une demande de prêt de chalets a été faite à la Commune d'OTTMARSHEIM.

16.5 SPLEA

Rencontre avec la nouvelle directrice de la SPLEA pour établir une convention commune/SPLEA pour l'entretien du 1^{er} et 2^{ème} niveaux (travaux locataire).

M2A reste en charge des travaux propriétaire.

Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2ème Adjointe au Maire

16.6 Participation au FORUM m2A du 20 juin à 18 h et notamment aux ateliers :

- \$\footnote{\text{Fonds climat nouvelles donnes environnementales.}}
- ♦ Coopérations et mutualisations.

16.7 Pôle Médical

- ♥ Décision prise de mettre des banderoles d'information d'une ouverture prochaine.
- ♦ Information sur FACEBOOK.
- 🖔 Un médecin, approché par un professionnel de santé, ne viendra pas.
- ☼ Les travaux sont en voie d'achèvement.

16.8 Concernant les **trajets cyclables** :

- ♦ Validation du panneau à poser à la gare.
- ♦ Rappel tour d'Alsace 2022 le 31 juillet.

16.9 Travaux

16.9.1 Maison du Citoyen

Les travaux de modification du chauffage sont en cours.

16.9.2 Rue de Battenheim

- ♦ Les travaux avancent bien.
- ♦ Les riverains sont contents, bons contacts avec l'entreprise.
- \$\text{Les premiers luminaires sont en place.}
- Pas de lignes téléphoniques tirées pour l'instant, donc les coupures ne sont pas du fait des travaux en cours.

16.9.3 Mairie: garde-corps escalier principal mis en place

Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3ème Adjoint au Maire

16.10 Vie associative

- ♦ Assemblée Générale Club Quilles Espoir le 17.06 : Bilan → engagement sportif de 2 équipes séniors. Finances étales.
- Assemblée Générale ACL/MJC : samedi prochain.
- ♦ Festivités : le 06.08 soirée jazz et soirée country organisée par NASH'VILL.

16.11 Commission Informations

Réunion jeudi 30.06 à 17 heures.

Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4ème Adjointe au Maire

16.12 Festivités du jumelage : avancent bien.

16.13 Fleurissement

Suite à la demande de Mme Anne MANDRAS, Mme Martine LUTHRINGER indique que 303 bons d'achat ont été délivrés.

17. DIVERS

17. 1 Anniversaires

- Mme Jacqueline ZIMMERMANN, aux Molènes, 80 ans.
- Mme Marie GRUNENWALD, aux Molènes, 102 ans.
- ♦ Mme Cécile BOBILLIER, 80 ans.

Remerciements de leur part pour le panier garni.

17.2 M2A

Réunion hier du Conseil d'agglomération au cours de laquelle il a été décidé de recruter une secrétaire pour mise à disposition aux communes en cas de besoin.

17.3 EHPAD Les Molènes

Chantier difficile. 11 chambres toujours fermées, ce qui représente une grosse perte pour l'association de gestion. Mme Edith ZANINETTI a assisté à l'Assemblée Générale de l'EHPAD et à la réunion du CVS. Un don du Rotary Club d'OTTMARSHEIM a servi à l'achat de logiciels interactifs.

17.4 Parade automobile aura lieu le 11.09.

La séance est close à 22 h 15.